

Circulaire à l'attention des clubs du Poitou-Charentes

Novembre 2013

L'ERFAN Poitou-Charentes souhaite mettre en place une formation permettant aux éducateurs BEESAN de nos clubs d'obtenir le diplôme Brevet Fédéral 4.

Dans le cadre des accords passés au sein du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, il est possible de suivre cette formation en étant licencié dans une fédération membre du CIAA.

ENJEUX

Dans le cadre des mesures d'équivalence liées aux nouveaux diplômes d'état, le titulaire d'un BEESAN et d'un BF4 obtient le nouveau diplôme DE JEPS mention Natation Course, mention Water-Polo.

RAPPEL

Je suis BEESAN avec une expérience d'entraînement sur les premières pratiques compétitives

Je veux obtenir une équivalence du BF4

Je dois être licencié au sein d'un club CIAA

Je dois être titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2.

Je dois justifier d'une expérience de perfectionnement sportif de 350 heures au cours de trois saisons sportives au cours des 5 dernières années précédant la demande, attestée par le DTN pour les non membres de la FFN ou attestée par le CTS coordonnateur pour les licenciés FFN

Je dois suivre 60 heures de formation complémentaire évaluation comprise.

Le Directeur Technique National m'attribue le BF4

CALENDRIER

Réception des dossiers d'inscription au siège du comité régional,

DATE LIMITE : le 17 mars 2014

Première session de formation : 7 - 8 - 9 avril

Deuxième session de formation : 19 - 20 mai

Troisième session de formation : 23 - 24 - 25 juin

Délibération du jury : le 17 juillet

COÛT DE LA FORMATION : 935 €

Il convient de diffuser l'information auprès de vos éducateurs le plus largement et rapidement possible.